

CIAS du Val de Drôme
96 route des Alisiers - Ecosite
26400 EURRE
Tél. : 04-75-25-43-82

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2023-10

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 09h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2024

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 21/11/2023

10 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CHAPPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; GAUCHER M ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; GRANGEON S ; MANTONNIER N ; MOULINS DAUVILLIERS G ;

8 ABSENTS EXCUSE (EE) : BASSET C ; BILBOT E ; CAILLET C ; CHALEAT R ; D'HEROUVILLE C ; MULLER KAPP M ; SERRET J

1 ABSENT AYANT DONNE POUVOIR : LAGRANGE C

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

Madame la vice-présidente rappelle que le CGCT prévoit (article L.2312-1), pour les CCAS et les CIAS de 3500 habitants et plus, la nécessité de procéder à un débat d'orientation budgétaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Les dispositions de cet article s'appliquant à notre Centre Intercommunal d'Action Sociale, il est proposé au Conseil d'Administration de prendre acte que le Débat d'Orientation Budgétaire 2024 s'est tenu ce jour, 30 novembre 2023.

Le Président, Jean SERRET



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le :

